

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lundi 20 juin 2011

**Agnès Bricard**, Présidente du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables (CSOEC) et **Olivier Klein**, Directeur général Banque commerciale et Assurance de BPCE pour le réseau Banque Populaire, **signent la première convention cadre visant à faciliter le financement des TPE.**

**Les Banques Populaires, acteurs clé de l'économie régionale, accompagnent au quotidien la création et le développement des entreprises.**

**Le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, dans la cadre de sa mission, souhaite favoriser l'accès au crédit des Très Petites Entreprises (TPE) et faciliter l'accompagnement financier de ces entreprises.**

La Banque Populaire et le Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables ont souhaité, au travers d'une convention nationale de partenariat, mettre en œuvre les moyens nécessaires afin de faciliter le financement des TPE. Chaque Banque Populaire régionale et chaque Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables pourront ensuite adhérer à cette convention.

**Cet accord destiné aux TPE de moins de 20 salariés a pour principaux objectifs :**

- ◆ **d'organiser les échanges informatiques entre les signataires, grâce à la mise en place d'un outil de demande de financement en ligne.** Ce dispositif permettra aux TPE d'accélérer leur accès au crédit.
- ◆ de **raccourcir les délais de réponse à quinze jours maximum**, à réception d'un dossier complet.
- ◆ de **fournir à l'entreprise une information en cas de refus du financement**, dans un délai de quinze jours, permettant à l'expert comptable d'accompagner au mieux son client.

**A propos des Banques Populaires :**

*Le réseau des Banques Populaires est constitué de 18 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 7,8 millions de clients (dont 3,8 millions de sociétaires) et 3 300 agences, fait partie du 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.*

**A propos du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables :**

*L'Ordre des Experts-Comptables est représenté par le Conseil Supérieur, composé de 66 membres dont 22 présidents de Conseils régionaux. Il comprend plus de 19.000 membres, 130.000 salariés, 6 500 stagiaires au sein de 16.500 sociétés d'expertise et 624 associations de gestion et de comptabilité. Avec plus de 2 millions d'entreprises clientes, le chiffre d'affaires de la profession est de 9 Milliards d'euros.*

**Contacts presse :**

**BPCE - Banque Populaire : Christine Française**

Tél : +33(0)1 58 40 46 57 – Fax : +33(0)1 58 40 49 57 - mail : [presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr)

**CSOEC : Philippe Lacoste**

Tél : +33(0)01 44 15 60 97 → +33(0)1 44 15 90 05 – mail : [placoste@cs.experts-comptables.org](mailto:placoste@cs.experts-comptables.org)